

Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

26 octobre 2019, 117^{ème} Cercle de Silence du Mantois, 9^{ème} année.

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque
personne
ne se discute pas,
elle se respecte
Notre silence le crie**

Le Cercle de Silence

est une action non violente, qui rassemble régulièrement, dans un espace public, des hommes et des femmes de divers horizons et de toutes convictions philosophiques, religieuses et politiques. Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux personnes étrangères venues en France pour mieux vivre ou sauver leur vie.

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès ».

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois, entre 11h et midi, le 4^{ème} samedi de chaque mois, place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.

Prochains rendez-vous : 23 novembre, 28 décembre, 25 janvier, 22 février...

cerclesilencemantas@yahoo.fr

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, Réseau Education Sans Frontières, Equipe paroissiale d'accueil des migrants, Action Catholique Ouvrière, Secours catholique, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Communauté Chrétienne Africaine de Mantas, Droit Au Logement, Délégués Départementaux de l'Education Nationale, Ensemble pour une Gauche Citoyenne, Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes.

Dans le piège de la dématérialisation.

Les files d'attente devant les services « Etrangers » des préfectures sont en voie de disparition.

Ce qui ressemble à une excellente nouvelle est en fait un tour de passe-passe : en rendant obligatoire l'obtention d'un rendez-vous sur internet avant tout accès au guichet, de nombreuses préfectures ont rendu invisible l'attente de milliers de personnes devant renouveler ou déposer une demande de titre de séjour.

En janvier 2019, le **Défenseur des droits** publiait un rapport au titre évocateur, **Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics**. *La transformation numérique des services publics est un processus inéluctable, et fondamentalement positif, mais elle se doit de respecter les objectifs des services publics et ne laisser personne de côté.*

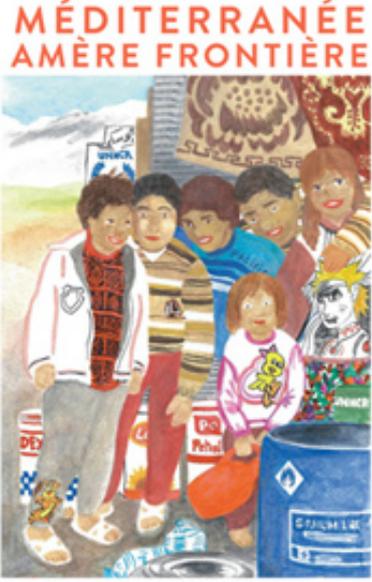
il recommande de conserver toujours plusieurs modalités d'accès aux services publics en adoptant une disposition législative en ce sens : *aucune démarche administrative ne doit être accessible uniquement par voie dématérialisée.*

Dix mois plus tard, rien n'a changé du côté des politiques publiques.

Face à cette indifférence, la Cimade, le GISTI, la Ligue des droits de l'Homme et le Syndicat des avocats de France ont saisi le Conseil d'Etat en juillet.

voir : <https://www.lacimade.org>

et : <https://www.defenseurdesdroits.fr>

	<p style="text-align: center;">Sous la direction de Nathalie Levisalles en collaboration avec Caroline Moine</p> <p>Des écrivains du monde méditerranéen et d'Afrique publient seize nouvelles sur des destins de migrants, récits ou fictions. Ils racontent la déchirure de l'exil, les espoirs d'une autre vie ou l'horreur rencontrée en chemin. Un recueil qui lie l'Afrique, l'Europe et l'Orient, et n'oublie pas que la migration inclut aussi une part de rêve.</p> <p>Aminata Aidera, Mereym Alaoui, Christos Chryssopoulos, Gauz, José Carlos Llop, Charif Majdalani, Andréa Marcolongo, Antonio Muñoz Molina, Wilfried N'Sondé, Leïla Slimani, Mahmoud Tawfik, Menekse Toprak, Samir Toumi, David Wagner, Samar Yazbek, Fawzia Zouari.</p> <p>Editions Acte Sud parution octobre 2019 Prix 15€ Les bénéfices seront reversés à sos-mediterranée.</p>
--	---

Nous régulariser, c'est tirer tout le monde vers le haut

Depuis 2008, des travailleurs sans papiers se mettent régulièrement en grève pour obtenir de leurs employeurs et des Préfectures la régularisation de leur situation administrative. La circulaire du 28 novembre 2012 permet d'obtenir un titre de séjour par le travail sous certaines conditions.

Le 1^{er} octobre dernier, 130 salariés de la région parisienne ont démarré un nouveau mouvement. Ils travaillent dans la restauration, le nettoyage ou le bâtiment et occupent les postes les plus difficiles dont personne ne veut avec des horaires à rallonge et des salaires au plus bas. Dans 11 des 12 entreprises concernées, soutenus par la CGT, ils ont obtenu satisfaction et ont pu déposer leurs dossiers de demande de titre de séjour en Préfecture.

Depuis, 40 salariés de Chronopost à Alfortville (Val de Marne) occupent l'entrepôt où ils sont employés à décharger des colis la nuit pour 600 € par mois. Ils ont été rejoints par d'autres salariés sans papiers qui réclament aussi leur régularisation. Pour l'instant, Chronopost se défasse sur son sous-traitant, l'entreprise Derichebourg qui, elle-même, recrute ses salariés par une agence d'intérim...

Ces travailleurs vivent ici, ils travaillent ici, ils doivent pouvoir rester ici dans le respect de leurs droits. Soyons solidaires de leur lutte.